

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE  
COMTÉ DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, TENUE LE 9 AOÛT 2007, À 20 HEURES, AU  
SIÈGE SOCIAL DE LA M.R.C., SIS AU 255 BOULEVARD LAURIER, À  
McMASTERVILLE.

---

Étaient présents :

Monsieur Michel Gilbert, préfet suppléant  
Monsieur Robert Beaudry, conseiller  
Monsieur Raymond Billette, conseiller  
Monsieur Michel Carrières, conseiller  
Monsieur Benoît DeGagné, conseiller  
Madame Lynn Dumoulin, conseillère substitut  
Monsieur Jacques Durand, conseiller  
Monsieur Denis Lavoie, conseiller  
Monsieur Jean-Guy Legendre, conseiller  
Monsieur Gérard Schafroth, conseiller  
Monsieur Jacques Villemaire, conseiller

Étaient absents :

Monsieur Gilles Plante, préfet et maire de la municipalité de McMasterville  
Monsieur Réal Jeannotte, maire de la ville de Beloeil  
Monsieur Jean Paquette, maire de la municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil, remplacé  
par madame Lynn Dumoulin

Assistaient également :

Madame Francine Charron, secrétaire exécutive de la M.R.C.  
Monsieur Bernard Roy, secrétaire-trésorier de la M.R.C.  
Monsieur François Senécal, coordonnateur à l'aménagement de la M.R.C.  
Madame Julie Thibodeau, coordonnatrice aux cours d'eau de la M.R.C.

---

ORDRE DU JOUR

1. Constatation de l'avis de convocation
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Interventions de l'assistance
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 juin 2007
5. Correspondance
6. Bordereau des comptes à payer
7. Règlements d'emprunt : avis d'opportunité
  - 7.1 Ville de Beloeil : règlement numéro 1551-00-2007
8. Dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 juillet 2007 du Comité consultatif agricole
9. Dépôt du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 juillet 2007 du Comité consultatif régional d'aménagement
10. Dépôt du compte rendu de la rencontre du 24 juillet 2007 du Comité des finances
11. Dépôt du compte rendu de la rencontre du 14 juin 2007 du Comité conjoint de communication

12. Avis de conformité : règlements d'urbanisme

12.1 Ville de Beloeil : règlements de modification

- Règlement numéro 1248-142-2007 modifiant le règlement de zonage
- Règlement numéro 1248-143-2007 modifiant le règlement de zonage
- Règlement numéro 1243-07-2007 modifiant le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (P.A.E.)
- Règlement numéro 1245-10-2007 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)
- Règlement numéro 1245-11-2007 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)

12.2 Ville de Saint-Basile-le-Grand : règlements de modification

- Règlement numéro U-120-106 modifiant le règlement de zonage : point reporté
- Règlement numéro U-120-107 modifiant le règlement de zonage
- Règlement numéro U-120-108 modifiant le règlement de zonage
- Règlement numéro U-120-109 modifiant le règlement de zonage
- Règlement numéro U-120-110 modifiant le règlement de zonage
- Règlement numéro U-120-111 modifiant le règlement de zonage
- Règlement numéro U-130-37 modifiant le règlement de lotissement
- Règlement numéro U-180-11 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)

12.3 Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu : règlement numéro 277-96-029-U modifiant le règlement de zonage

12.4 Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu : règlements de modification

- Règlement numéro 2-2007-1 modifiant le règlement de lotissement
- Règlement numéro 2-2007-2 modifiant le règlement de lotissement
- Règlement numéro 3-2007-1 modifiant le règlement de zonage
- Règlement numéro 3-2007-2 modifiant le règlement de zonage

13. Municipalité de Saint-Jean-Baptiste : demande de modification au Schéma d'Aménagement Révisé

14. Organisation des transports

15. Cours d'eau

- 15.1 Ruisseau Cochon, branche 8 : suivi
- 15.2 Cours d'eau des Trente et ses branches 1 et 2 : suivi
- 15.3 Ruisseau Jodoin et ses branches 1, 2 et 3 : suivi
- 15.4 Entente intermunicipale : suivi
- 15.5 Ruisseau Voghel : demande d'approbation

16. 400<sup>ième</sup> anniversaire de Champlain : nomination de représentants

17. Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu : nomination d'un représentant au sein du Comité consultatif régional d'aménagement

18. Demandes d'appui

- 18.1 M.R.C. de la Nouvelle-Beauce : normes comptables
- 18.2 M.R.C. d'Antoine-Labelle : réglementation relative aux installations septiques
- 18.3 M.R.C. d'Autray : exonération aux pompiers oeuvrant à temps partiel
- 18.4 Nature-Action : corridor forestier
- 18.5 M.R.C. de Drummond : disposition des animaux morts

19. Divers

20. Interventions de l'assistance

21. Clôture de la séance

POINT 1. CONSTATATION DE L'ORDRE DU JOUR

Je, Bernard Roy secrétaire-trésorier, certifie sous serment que, avis spécial a été signifié par écrit d'autre part à :

Monsieur le Préfet Gilles Plante, monsieur le Préfet suppléant Michel Gilbert ainsi que messieurs les conseillers Robert Beaudry, Raymond Billette, Michel Carrières, Benoît DeGagné, Jacques Durand, Réal Jeannotte, Denis Lavoie, Jean-Guy Legendre, Jean Paquette, Gérard Schafroth et Jacques Villemaire.

En leur faisant parvenir à chacun d'eux à leurs places d'affaires respectives ou domiciles respectifs selon le cas, en déposant une copie au bureau de poste de Beloeil, sous enveloppe recommandée, les frais de poste étant payés d'avance entre 16 heures et 17 heures, le 30 juillet 2007.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 9<sup>ième</sup> jour du mois d'août de l'an deux mille sept (2007).

POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

07-08-169

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Guy Legendre  
APPUYÉ PAR Monsieur Raymond Billette

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, tel que déposé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 3. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Aucune intervention de la part de l'assistance.

POINT 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 JUIN 2007

07-08-170

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Gérard Schafroth  
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Durand

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 juin 2007 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 5. CORRESPONDANCE

07-638 31-05-07 Mémo du C.L.D. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, nous informant de leur horaire pour la période estivale.

07-639 31-05-07 Courriel de MONSIEUR PIERRE BORDUAS, directeur général, M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE, nous transmettant la résolution numéro MRC-CC-8463-05-07 portant sur la mise sur pied d'un programme d'aide aux propriétaires de résidences isolées ne disposant pas d'installations septiques, pour appui du Conseil.

- 07-640 31-05-07 Télécopie de MONSIEUR JEAN MAURICE LATULIPPE, directeur général, FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS, nous conviant à la prochaine assemblée des M.R.C., les 6 et 7 juin 2007.
- 07-641 01-06-07 Lettre de MADAME JOSÉE BONENFANT, direction des services juridiques et service du greffe, VILLE DE LONGUEUIL, nous transmettant le règlement numéro CA-2006-39 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 07-642 01-06-07 Lettre de MONSIEUR CAMILLE COURCHESNE, directeur des statistiques économiques et sociales, INSTITUT DE LA STATISTIQUE, nous transmettant leur bulletin, intitulé : « Bulletin statistique régional ».
- 07-643 01-06-07 Lettre de MONSIEUR MARC CROTEAU, directeur général, UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, nous informant de leur position relativement à la majoration des enveloppes budgétaires pour les programmes de rénovation résidentielle.
- 07-644 01-06-07 Lettre de MONSIEUR MICHEL GILBERT, maire, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant une invitation à l'Étape finale du Tour du Grand Montréal ainsi qu'au banquet, le 7 juin 2007.
- 07-645 01-06-07 Lettre de MONSIEUR CLAUDE SÉGUIN, secrétaire, COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, nous transmettant copie d'une lettre adressée à MADAME LISETTE JOLY, direction des affaires juridiques, C.P.T.A.Q., portant sur une demande d'Ultramar.
- 07-646 04-06-07 Copie d'une lettre de MONSIEUR GILLES GAGNON, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. D'ARTHABASKA, adressée à MONSIEUR ROBERT MADORE, président et directeur général, S.H.Q., portant sur une demande de révision des montants consentis dans le cadre du programme P.A.D., pour appui du Conseil.
- 07-647 04-06-07 Résolution de la M.R.C. DE RIMOUSKI-NEIGETTE, portant sur une demande de sursoir à une décision du CRTC relativement aux frais d'interurbain en milieu rural, pour appui du Conseil.
- 07-648 04-06-07 Lettre de MONSIEUR RÉMI RAYMOND, greffier, VILLE DE CARIGNAN, transmettant la résolution numéro 07-05-273 portant sur une situation de remblai de terres agricoles en zone inondable sur leur territoire.
- 07-649 04-06-07 Lettre de MONSIEUR RÉMI RAYMOND, greffier, VILLE DE CARIGNAN, nous transmettant la résolution numéro 07-05-269 portant sur l'entente intermunicipale pour la livraison des programmes d'habitation de la S.H.Q.
- 07-650 04-06-07 Courriel de MADAME MARIE-ANDRÉE GERMAIN, secrétariat à la mairie, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, transmettant copie d'une lettre de MONSIEUR MICHEL GILBERT, maire, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, adressée à MONSIEUR ARTHUR FAUTEUX, président, C.R.É. MONTÉRÉGIE EST, portant sur la planification d'un réseau cyclable dans la Montérégie Est.
- 07-651 04-06-07 Résolution numéro 8360-05-2007 de la M.R.C. DE LA NOUVELLE-BEAUCE, portant sur une demande de révision des normes de vérification comptable, pour appui du Conseil.

- 07-652 04-06-07 Courriel de MADAME DANIELLE JOYAL, directrice générale, M.R.C. DE D'AUTRAY, portant sur une demande d'augmentation de l'exonération pour les pompiers à temps partiel, pour appui du Conseil.
- 07-653 04-06-07 Lettre de MADAME NATHALIE NORMANDEAU, ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, nous transmettant un certificat de reconnaissance pour le 25<sup>e</sup> anniversaire des M.R.C.
- 07-654 04-06-07 Courriel de MONSIEUR NICOLAS HAMELIN, responsable de la communication, REGROUPEMENT DES ORGANISATIONS DE BASSIN VERSANT DU QUÉBEC, transmettant un communiqué de presse portant sur la mise en œuvre du plan d'intervention du gouvernement du Québec sur les cyanobactéries.
- 07-655 04-06-07 Courriel de MADAME MIREILLE GAGNÉ, direction régionale de la Métropole, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, portant sur une soirée d'information sur le développement de l'énergie éolienne, le 13 juin 2007.
- 07-656 05-06-07 Courriel de MONSIEUR SYLVAIN PRIMEAU, chef d'équipe secteur hydrique et naturel, MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS, accusant réception de notre avis portant sur l'entretien des cours d'eau Ruisseau Massé et Ruisseau Jodoin.
- 07-657 05-06-07 Courriel de MADAME SUZANNE DÉSILETS, mairie, VILLE DE REPENTIGNY, portant sur leur appui à la résolution du Caucus des municipalités de la Métropole de l'Union des municipalités du Québec à une demande de révision en matière de responsabilité en aménagement du territoire.
- 07-658 05-06-07 Courriel de MADAME HÉLÈNE LAROUCHE, adjointe administrative, M.R.C. DE THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE, transmettant la résolution numéro 07-084 portant sur leur appui à la « Résolution du caucus des municipalités de la métropole » de l'U.M.Q.
- 07-659 05-06-07 Lettre de MONSIEUR JACQUES VARY, direction du développement, MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, nous transmettant la mise à jour du *Guide d'application des exigences relatives aux véhicules et accessoires d'intervention*.
- 07-660 05-06-07 Courriel de MONSIEUR HUBERT CHAMBERLAND, président, COVABAR, transmettant les documents inhérents à leur assemblée générale annuelle, le 21 juin 2007.
- 07-661 06-06-07 Télécopie de MADAME HÉLÈNE LORD, direction générale, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, transmettant la résolution numéro 07.226 portant sur la formation d'un comité de travail pour le pipeline Saint-Laurent.
- 07-662 06-06-07 Lettre de MADAME LINDA MORIN, directrice générale – centre de services partagés, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, nous informant d'un nouveau service « Sigat Partage » visant un partenariat pour la production, l'échange et l'acquisition de données géographiques reliés à la géomatique.
- 07-663 06-06-07 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant la résolution numéro 2007-05-233 appuyant le tracé alternatif du projet pipeline Saint-Laurent d'Ultramar.

- 07-664 06-06-07 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 1245-10-2007, pour avis de conformité.
- 07-665 06-06-07 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 1245-11-2007, pour avis de conformité.
- 07-666 06-06-07 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant les règlements d'urbanisme numéros 1248-139-2007 et 1248-142-2007, pour avis de conformité.
- 07-667 06-06-07 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant les règlements d'urbanisme numéros 1248-143-2007 et 1250-34-2007, pour avis de conformité.
- 07-668 07-06-07 Lettre de MADAME HÉLÈNE LORD, direction générale, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous transmettant la résolution numéro 07.225 portant sur le dossier Ultramar vs le mémoire de la M.R.C. et la résolution numéro 07.226 portant sur la formation d'un comité de travail dans le dossier pipeline d'Ultramar.
- 07-669 07-06-07 Lettre de MADAME CHANTAL DESCHAMPS, préfète, M.R.C. DE L'ASSOMPTION ET MAIRESSE DE LA VILLE DE REPENTIGNY, nous transmettant un projet de résolution portant sur leur appui à la résolution du Caucus des municipalités de la Métropole de l'Union des municipalités du Québec.
- 07-670 07-06-07 Lettre de MADAME RÉJANE COULOMBE, direction de l'amélioration de l'habitat, SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC, nous transmettant le protocole d'entente pour le programme P.A.D.
- 07-671 07-06-07 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant le règlement d'emprunt numéro 1551-00-2007, pour avis d'opportunité.
- 07-672 07-06-07 Lettre de MADAME JOHANNE DUMONT, direction régionale de la métropole, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, nous invitant à une rencontre d'information sur le développement de l'énergie éolienne, le 13 juin 2007.
- 07-673 07-06-07 Lettre de MONSIEUR JOËL GAUTHIER, président-directeur général, AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT, nous transmettant leur rapport annuel 2006.
- 07-674 07-06-07 Lettre de MONSIEUR CLAUDE SÉGUIN, secrétaire, COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, transmettant la résolution numéro CE03-091 portant sur un dossier C.P.T.A.Q. relatif à la ville de Saint-Basile-le-Grand.
- 07-675 08-06-07 Courriel de MADAME SYLVIE McDUFF, secrétaire administrative, M.R.C. DE ROUVILLE, transmettant un mémoire, intitulé : « Agriculture et agroalimentaire : choisir l'avenir ».

- 07-676 08-06-07 Lettre de MONSIEUR JULIEN PELLERIN, directeur exécutif, ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'URBANISME, nous remerciant de notre contribution pour leur journée de formation, le 26 mai 2007.
- 07-677 08-06-07 Lettre de MONSIEUR ANDRÉ PARENT, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ D'ANGE-GARDIEN, nous transmettant la résolution numéro 05-120-07 appuyant notre demande portant sur l'entretien des repères géodésiques par les municipalités.
- 07-678 11-06-07 Lettre de MADAME SYLVIE BURELLE, secrétaire-trésorière et directrice générale, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU, nous transmettant les règlements d'urbanisme numéros 2-2007-1, 3-2007-1, 2-2007-2 et 3-2007-2, pour avis de conformité.
- 07-679 11-06-07 Courriel de MADAME MARTINE RUEL, directrice, COGEBY, transmettant un communiqué sur le plan de lutte contre les cyanobactéries.
- 07-680 11-06-07 Lettre de MADAME LUCE DOUCET, greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant un extrait de procès-verbal prenant acte du procès-verbal de la séance du 3 mai de la M.R.C.V.R.
- 07-681 11-06-07 Lettre de MONSIEUR PIERRE BOUCHARD, responsable du comité organisateur, ASSOCIATION DES GESTIONNAIRES FINANCIERS MUNICIPAUX DU QUÉBEC, nous invitant à leur colloque, les 11, 12, 13 et 14 septembre 2007.
- 07-682 11-06-07 Télécopie de MADAME ODETTE RENAUD, VILLE DE CHAMBLY, demandant de leur faire parvenir une copie de l'entente intermunicipale concernant l'application de la réglementation régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la M.R.C.
- 07-683 12-06-07 Courriel de MADAME VALÉRIE EME, adjointe communication et marketing, GROUPE ULTIMA, transmettant un communiqué relatif aux pistes de VTT et de motoneige.
- 07-684 12-06-07 Lettre de MONSIEUR CLÉMENT THIBODEAU, greffier adjoint, M.R.C. DE MIRABEL, nous transmettant la résolution numéro MRC-79-2007 portant sur leur appui à la résolution du Caucus des municipalités de la Métropole concernant le rôle des M.R.C. au sein de la C.M.M.
- 07-685 12-06-07 Lettre de MESDAMES CLAIRE SENÉCAL, présidente, et LUCIE LATULIPPE, directrice générale, ABRI DE LA RIVE-SUD, nous invitant à un 5 à 7 pour l'inauguration de la maison Élisabeth-Bergeron pour l'hébergement des femmes sans-abri.
- 07-686 12-06-07 Lettre de MONSIEUR CLÉMENT THIBODEAU, secrétaire-trésorier adjoint, M.R.C. DE MIRABEL, nous transmettant la résolution numéro MRC-80-2007 appuyant notre M.R.C. dans sa demande d'augmentation de l'aide financière dans le cadre du programme P.A.D.
- 07-687 13-06-07 Lettre de MADAME CHRISTINE DANIEL, adjointe au secrétariat général et aux communications, AGENCE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE, nous transmettant des affiches portant sur la rage du raton laveur dans le sud de la Montérégie.

- 07-688 13-06-07 Lettre de MADAME LUCE DOUCET, greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant les règlements d'urbanisme numéros U-120-107, U-120-108, U-120-109, U-120-110, U-130-37, U-180-11 et U-120-111, pour avis de conformité.
- 07-689 13-06-07 Courriel de MONSIEUR ROBERT SABOURIN, directeur régional, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, relativement à une invitation à une assemblée publique d'information sur le dossier éolien, le 14 juin 2007.
- 07-690 13-06-07 Courriel de MONSIEUR ROBERT SABOURIN, directeur régional, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, nous invitant à une assemblée publique d'information sur le dossier des algues bleues, les 19 et 21 juin 2007.
- 07-691 13-06-07 Lettre de MADAME PASCALE FORTIN, chef du service de la planification des infrastructures, VILLE DE LONGUEUIL, nous transmettant une étude des branches 2 et 3 du cours d'eau Roy.
- 07-692 14-06-07 Courriel de MONSIEUR ROBERT DESMARAIS, directeur général, M.R.C. BROME-MISSISQUOI, nous informant d'une rencontre de travail pour les cours d'eau, le 20 juin 2007.
- 07-693 14-06-07 Lettre de MONSIEUR MICHEL C. DORÉ, direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie, MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, portant sur le projet « Programme conjoint de protection civile (PCPC) 2007-2008 ».
- 07-694 14-06-07 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant le règlement numéro 1243-07-2007, pour avis de conformité.
- 07-695 14-06-07 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant les règlements d'urbanisme numéros 1248-145-2007 et 1250-36-2007, pour avis de conformité.
- 07-696 14-06-07 Lettre de MONSIEUR DENIS MEUNIER, directeur général, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, nous transmettant les règlements numéros 732-07 et 733-07, pour avis de conformité.
- 07-697 14-06-07 Courriel de MADAME MANON ROGER, directrice générale, C.L.D. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, nous convoquant à une réunion du conseil d'administration, le 21 juin 2007.
- 07-698 14-06-07 Courriel de MADAME JOHANNIE COITEUX, coordonnatrice aux communications, TOURISME MONTÉRÉGIE, nous invitant au lancement de la campagne sur les escapades estivales, le 19 juin 2007.
- 07-699 14-06-07 Télécopie de MONSIEUR GILLES F. BOLDUC, B.M.I. EXPERTS-CONSEILS INC., portant sur la conformité des soumissions relativement à la branche 8 du ruisseau Cochon.
- 07-700 14-06-07 Lettre de MONSIEUR DENIS BOISVERT, secrétaire, TABLE DE CONCERTATION DES PRÉFETS DE LA MONTÉRÉGIE, nous transmettant une facture relative à la contribution financière pour les dossiers de cours d'eau.



- 07-701 15-06-07 Lettre de MONSIEUR RÉAL JEANNOTTE, maire, VILLE DE BELOEIL, nous demandant de reporter l'étude de la demande d'exclusion de la zone agricole et de retirer le point prévu à cet effet à l'ordre du jour de la séance du Conseil de la M.R.C., le 14 juin 2007.
- 07-702 18-06-07 Lettre de MADAME SYLVIE BEAUCAGE, citoyenne de Beloeil, demandant copie d'une lettre de MONSIEUR RÉAL JEANNOTTE, maire, VILLE DE BELOEIL, portant sur le retrait d'un point à l'ordre du jour de la séance du conseil concernant une demande de modification au périmètre d'urbanisation.
- 07-703 18-06-07 Lettre de MADAME NANCY FORGET, greffière, VILLE DE MARIEVILLE, nous transmettant la résolution numéro M07-06-200, appuyant notre demande portant sur l'entretien des repères géodésiques par les municipalités.
- 07-704 18-06-07 Lettre de MADAME HÉLÈNE LORD, direction générale, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous transmettant le certificat de publication d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués de la ville de Longueuil et de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu ainsi qu'une rencontre du Bureau des délégués des M.R.C. de Lajemmerais et de La Vallée-du-Richelieu, le 21 juin 2007.
- 07-705 18-06-07 Courriel de MONSIEUR GÉRALD BOLDUC, coordonnateur à l'aménagement, COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, faisant suite à l'envoi d'un cédérom portant sur une étude d'identification des espaces disponibles à l'intérieur de la zone blanche et demandant de leur transmettre nos commentaires.
- 07-706 18-06-07 Courriel de MONSIEUR ROMY BAZO, gestion des milieux naturels, NATURE-ACTION QUÉBEC, nous transmettant une résolution d'appui dans le cadre du projet de protection et de mise en valeur du corridor forestier du Mont Saint-Bruno.
- 07-707 19-06-07 Lettre de MADAME MARIE-JOËLLE VADNAIS, greffière, M.R.C. DES MASKOUTAINS, nous informant de l'entrée en vigueur du règlement numéro 07-210 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 07-708 19-06-07 Copie de lettres de MADAME JOHANNE GAOUETTE, directrice générale et secrétaire-trésorière, M.R.C. DE LA HAUTE-YAMASKA, transmettant la résolution numéro 2007-06-230 appuyant notre M.R.C. dans sa demande d'augmentation de l'aide financière dans le cadre du programme P.A.D.
- 07-709 19-06-07 Lettre de MADAME LUCE DOUCET, greffière, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant les certificats de publication des avis publics portant sur différentes séances du Bureau des délégués, le 21 juin 2007.
- 07-710 19-06-07 Lettre de MONSIEUR HENRI CLOUTIER, préfet, M.R.C. DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ, nous transmettant la résolution numéro 2007-06-124 appuyant notre M.R.C. dans sa demande d'augmentation de l'aide financière dans le cadre du programme P.A.D.
- 07-711 19-06-07 Certificat de publication de MADAME SYLVIE BURELLE, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU, des avis publics portant sur différentes séances du Bureau des délégués, le 21 juin 2007.

- 07-712 20-06-07 Télécopie de MADAME SOLANGE SIROIS, CONPOREC, transmettant un communiqué portant sur la création d'un complexe de compostage ultramoderne.
- 07-713 20-06-07 Lettre de MADAME JOANE SAULNIER, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU, nous transmettant le règlement numéro 446 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 07-714 20-06-07 Lettre de MONSIEUR ANDRÉ MEUNIER, adjoint à la direction générale, VILLE DE BROSSARD, nous demandant des informations portant sur le fonctionnement et les ententes de notre M.R.C.
- 07-715 20-06-07 Lettre de MADAME NANCY POIRIER, directrice générale et greffière, VILLE DE RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 07-06-206 appuyant notre demande portant sur l'entretien des repères géodésiques par les municipalités.
- 07-716 21-06-07 Certificats de publication de MONSIEUR DANIEL CARRIER, greffier, VILLE DE LONGUEUIL, d'avis publics portant sur différentes rencontres du Bureau des délégués, le 21 juin 2007.
- 07-717 21-06-07 Lettre de MONSIEUR DENIS BOISVERT, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. DU BAS-RICHELIEU, nous transmettant les projets de règlement numéros 17-07 et 18-07 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 07-718 21-06-07 Lettre de MADAME RAYMONDE PLAMONDON, présidente, SYNDICAT DES AGRICULTRICES DE LA RÉGION DE SAINT-HYACINTHE, nous invitant à la soirée « Agricultrice de l'année », le 15 septembre 2007.
- 07-719 21-06-07 Lettre de MADAME SUZANNE BOIVIN, responsable des services administratifs, FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS, nous informant des modalités d'hébergement lors de leur congrès annuel, les 27, 28 et 29 septembre 2007.
- 07-720 21-06-07 Lettre de MADAME FRANCE VÉZINA, directrice générale, ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC, remerciant monsieur Gilles Plante pour son allocution lors de leur congrès annuel.
- 07-721 21-06-07 Lettre de MONSIEUR PIERRE LARGY, secrétaire-trésorier et directeur général, M.R.C. DE ROUSSILLON, nous transmettant le règlement numéro 113 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 07-722 21-06-07 Lettre de MONSIEUR PIERRE LARGY, secrétaire-trésorier et directeur général, M.R.C. DE ROUSSILLON, nous transmettant le règlement numéro 116 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 07-723 22-06-07 Lettre de MONSIEUR MARTIN LESSARD, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. DES SOURCES, nous transmettant la résolution numéro 2007-05-5928 appuyant notre demande de majoration des coûts du programme P.A.D.
- 07-724 22-06-07 Lettre de MONSIEUR PIERRE BORDUAS, directeur général, M.R.C. D'ANTOINE-LABELLE, nous transmettant la résolution numéro MRC-CA-10518-06-07 appuyant notre demande de majoration des coûts du programme P.A.D.

- 07-725 22-06-07 Lettre de MADAME LYSE FRENETTE, responsable régionale de la Montérégie, CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME, nous transmettant une publication, intitulée : « Qui sont-elles? Les députées de la 38<sup>e</sup> législature ».
- 07-726 22-06-07 Lettre de MADAME JACQUELINE LABELLE, directrice générale, RÉSEAU BIBLIO DE LA MONTÉRÉGIE, nous transmettant leur rapport annuel 2006-2007.
- 07-727 22-06-07 Lettre de MONSIEUR SYLVAIN BERTHIAUME, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, nous transmettant le règlement numéro 162-2 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 07-728 22-06-07 Lettre de MONSIEUR ALAIN GILBERT, directeur général et secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE ROUGEMONT, transmettant la résolution numéro 07-06-117 appuyant notre demande portant sur l'entretien des repères géodésiques par les municipalités.
- 07-729 26-06-07 Lettre de MONSIEUR GAÉTAN HUDON, directeur général, M.R.C. DE MONTCALM, nous transmettant la résolution numéro CA-071091 appuyant notre demande portant sur l'entretien des repères géodésiques par les municipalités.
- 07-730 26-06-07 Lettre de MONSIEUR GILLES F. BOLDUC, chargé de projet, B.M.I. EXPERTS-CONSEILS INC., portant sur une convocation à une séance d'information pour le nettoyage du cours d'eau Desrosiers et sa branche 1, le 4 juillet 2007.
- 07-731 26-06-07 Lettre de MADAME JACINTHE BURELLE, secrétaire administrative, MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 277-96-029-U, pour avis de conformité.
- 07-732 26-06-07 Lettre de MONSIEUR HENRI PRESTON, secrétaire-trésorier, M.R.C. DE LA CÔTE-DE-GASPÉ, nous transmettant la résolution numéro 07-144 portant sur leur appui à notre demande de révision des montants consentis dans le cadre du programme P.A.D.
- 07-733 26-06-07 Lettre de MADAME MARIE-JOËLLE VADNAIS, greffière, M.R.C. DES MASKOUTAINS, nous transmettant la résolution numéro 07-06-160 appuyant la M.R.C. de Rouville dans sa demande de reconnaître le rôle et les compétences des M.R.C. des couronnes Sud et Nord de la C.M.M.
- 07-734 28-06-07 Lettre de MADAME GINETTE BLANCHARD, coordonnatrice à l'aménagement et au greffe, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, nous transmettant la résolution numéro 2007-06-128 portant sur un projet de règlement modifiant leur schéma d'aménagement.
- 07-735 28-06-07 Certificats de publication de MONSIEUR JEAN-FRANÇOIS GAUTHIER, greffier, VILLE DE SAINTE-JULIE, d'avis publics portant sur différentes séances du Bureau des délégués, le 21 juin 2007.
- 07-736 28-06-07 Lettre de MONSIEUR DANIEL PILON, directeur général, M.R.C. LES MOULINS, nous transmettant la résolution numéro 6242-06-07 portant sur leur appui à la résolution du Caucus des municipalités de la Métropole, concernant le rôle des M.R.C. au sein de la C.M.M.

- 07-737 28-06-07 Lettre de MONSIEUR ARMAND POUPART, POUPART & POUPART, nous transmettant leurs honoraires pour le dossier Pattison Québec et al. c. M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.
- 07-738 28-06-07 Lettre de MADAME MICHÈLE GAGNON, M.R.C. DE LA HAUTE-GASPÉSIE, nous transmettant la résolution numéro 5750-06-2007 portant sur leur appui à notre demande de révision des montants consentis dans le cadre du programme P.A.D.
- 07-739 29-06-07 Lettre de MADAME EVELYNE GÉNÉREUX, greffière adjointe, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant les certificats de publication d'avis publics portant sur différentes rencontres du Bureau des délégués, le 21 juin 2007.
- 07-740 29-06-07 Lettre de MONSIEUR SYLVAIN BERTHIAUME, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, nous transmettant la résolution numéro 2007-06-144 portant sur leur appui à notre demande de révision des montants consentis dans le cadre du programme P.A.D.
- 07-741 29-06-07 Lettre de MONSIEUR DENIS BOISVERT, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. DU BAS-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 2007-05-119 portant sur la nomination d'un nouveau représentant au Bureau des délégués.
- 07-742 29-06-07 Courriel de MADAME GISÈLE FLOC'H ROUSSELLE, directrice générale, CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MONTÉRÉGIE, relativement au plan de communication des bacs de recyclage.
- 07-743 29-06-07 Courriel de MONSIEUR FRANÇOIS SORMANY, directeur des communications et du marketing, UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, transmettant une lettre d'opinion de MONSIEUR JEAN PERRAS, président, CAUCUS DES MUNICIPALITÉS LOCALES DE L'U.M.Q., portant sur l'occupation du territoire québécois.
- 07-744 03-07-07 Lettre de MADAME ANNE-MARIE PIÉRARD, greffière adjointe, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant la résolution numéro 2007-180 portant sur le projet Jardins Saint-Hilaire.
- 07-745 03-07-07 Lettre de MONSIEUR DENIS BOISVERT, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. DU BAS-RICHELIEU, nous transmettant le projet de règlement numéro 19-07 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 07-746 03-07-07 Lettre du comité organisateur du COLLOQUE SUR LE TRANSPORT DES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE, nous invitant à participer à leur colloque, les 26, 27 et 28 septembre 2007.
- 07-747 03-07-07 Lettre de MONSIEUR YVAN TALBOT, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. D'ACTON, nous transmettant la résolution numéro 2007-198 appuyant notre demande de révision des montants consentis dans le cadre du programme P.A.D.
- 07-748 03-07-07 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous informant de l'entrée en vigueur du règlement d'urbanisme numéro 1248-139-2007, pour avis de conformité.
- 07-749 03-07-07 Lettre de MONSIEUR KEES VANDERHEYDEN, directeur général, CENTRE DE LA NATURE MONT-SAINT-HILAIRE, nous informant des activités sur le mont Saint-Hilaire.

- 07-750 04-07-07 Lettre de MADAME LINE BEAUCHAMP, ministre, MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS, nous transmettant l'entente, intitulée : « Entente visant à donner suite aux orientations du gouvernement en matière d'aménagement pour un développement durable de l'énergie éolienne ».
- 07-751 04-07-07 Courriel de MADAME MARIE-ÈVE MONCHAMP, agente technique stagiaire, M.R.C DE ROUSSILLON, nous transmettant un tableau portant sur la gestion des matières résiduelles.
- 07-752 04-07-07 Lettre de MONSIEUR YVES LAFORTUNE, directeur régional, MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, DE L'INNOVATION ET DE L'EXPORTATION, nous transmettant la première tranche de subvention relative aux activités du C.L.D. pour l'année 2007-2008.
- 07-753 05-07-07 Lettre de MONSIEUR ANDRÉ CORDEAU, secrétaire-trésorier et directeur général, M.R.C. DE PONTIAC, nous transmettant la résolution numéro C.M.2007-172 portant sur leur appui à notre demande de révision des montants consentis dans le cadre du programme P.A.D.
- 07-754 05-07-07 Lettre de MONSIEUR PASCAL BLANCHETTE, conseiller, GROUPE AST, nous transmettant les documents relatifs à notre adhésion à la mutuelle de prévention de la Fédération québécoise des municipalités, pour signatures.
- 07-755 05-07-07 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant les règlements d'urbanisme numéros 1248-144-2007, 1248-145-2007, 1250-35-2007 et 1250-36-2007, pour avis de conformité.
- 07-756 05-07-07 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant les règlements d'urbanisme numéros 1243-07-2007, 1245-11-2007, 1248-143-2007 et 1250-34-2007, pour avis de conformité.
- 07-757 05-07-07 Lettre de MADAME FRANCINE BERNARD, direction régionale du Centre de contrôle environnemental de l'Estrie et de la Montérégie, ET DE MONSIEUR DANIEL LEBLANC, direction régionale de l'analyse et de l'expertise de l'Estrie et de la Montérégie, M.D.D.E.P., nous transmettant la documentation portant sur le plan d'intervention concernant la présence d'algues bleu-vert en Montérégie, présentée lors des sessions d'information les 19 et 21 juin 2007.
- 07-758 06-07-07 Télécopie de MONSIEUR BERNARD GÉNÉREUX, président, FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS, transmettant la résolution numéro CA-07-06-2007/24 portant sur les minicentrales hydroélectriques et la résolution numéro CA-07-06-2007/23 concernant les redevances pour les éoliennes.
- 07-759 06-07-07 Lettre de MONSIEUR JEAN MAURICE LATULIPPE, directeur général, FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS, portant sur la récupération des contenants de peinture vides.
- 07-760 06-07-07 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant le certificat de publication d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués des M.R.C. de Lajemmerais et de La Vallée-du-Richelieu, le 21 juin 2007.

- 07-761 06-07-07 Lettre de MADAME MARTHE LANGLOIS, présidente, MONTÉRÉGIE TOURISME ET CONGRÈS, nous transmettant la résolution numéro 3151-06-2007 portant sur l'appui de confiance que réitère le conseil d'administration envers le directeur général, monsieur Éric Fournier.
- 07-762 06-07-07 Lettre de MONSIEUR CÉDRIC BOURGEOIS, directeur de la commercialisation, TRANSFERT ENVIRONNEMENT, portant sur une demande de rencontre relative au programme de gestion des matières résiduelles.
- 07-763 06-07-07 Lettre de MADAME GUYLAINE MARCOUX, attachée politique, CABINET DE LA MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, accusant réception de notre résolution numéro 07-06-136 portant sur une demande d'extension de délai pour l'adoption du règlement de contrôle intérimaire.
- 07-764 06-07-07 Lettre de MADAME GUYLAINE MARCOUX, attachée politique, CABINET DE LA MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, accusant réception de notre résolution numéro 07-06-162 portant sur la demande de reconnaissance des rôles et compétences des M.R.C. des couronnes Sud et Nord de la C.M.M. en matière d'aménagement du territoire.
- 07-765 06-07-07 Lettre de MADAME GUYLAINE MARCOUX, attachée politique, CABINET DE LA MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, accusant réception de notre résolution numéro 07-06-166 portant sur le rôle des M.R.C. métropolitaines en matière d'aménagement du territoire.
- 07-766 06-07-07 Lettre de MONSIEUR CLAUDE DUPLAIN, conseiller spécial, CABINET DE LA MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, accusant réception de notre résolution numéro 07-06-163 appuyant la M.R.C. de Minganie dans sa demande visant à retirer l'obligation d'obtenir des autorisations pour transiger avec les instances fédérales.
- 07-767 09-07-07 Lettre de MONSIEUR MASSIMO IEZZONI, directeur général, COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, nous transmettant un bulletin, intitulé : « Perspectives Grand Montréal ».
- 07-768 09-07-07 Lettre de MONSIEUR DENIS MEUNIER, directeur général, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, nous transmettant la résolution numéro 116-07 portant sur l'interdiction d'éoliennes sur leur territoire.
- 07-769 09-07-07 Lettre de MONSIEUR DENIS MEUNIER, directeur général, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, nous transmettant les règlements d'urbanisme numéros 732-07 et 733-07, pour avis de conformité.
- 07-770 09-07-07 Lettre de MONSIEUR DENIS MEUNIER, directeur général, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, nous transmettant la résolution numéro 117-07 portant sur une demande de modification au Schéma d'Aménagement.
- 07-771 09-07-07 Lettre de MADAME JOHANNE DUMONT, directrice, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, accusant réception de notre résolution numéro 07-06-135 ainsi que le bilan des activités et le plan de travail relativement à une demande d'aide financière pour l'année 2007-2008.

- 07-772 09-07-07 Lettre de MADAME HÉLÈNE LORD, direction générale, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous transmettant la résolution numéro 07.246 portant sur la nomination de madame Isabelle Houle à titre de représentante au C.C.R.A. ainsi que la résolution numéro 07.251 portant sur la nomination de madame Chantale Morissette à titre de représentante au comité technique de la M.R.C. dans le dossier Ultramar.
- 07-773 09-07-07 Lettre de MONSIEUR MARC CROTEAU, directeur général, UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, nous informant du suivi donné à notre résolution numéro 06-09-212 relative à notre appui à la M.R.C. de Matane concernant le projet de loi 76 portant sur une exemption pour les taxes municipales.
- 07-774 09-07-07 Règlement numéro 2007-R-155 de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, pour avis de conformité.
- 07-775 09-07-07 Courriel de MADAME FRANCE OUELLET, direction régionale de la Montérégie, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, nous transmettant la documentation pour aider à l'élaboration du rapport d'évaluation du Pacte rural 2002-2007 ainsi que le plan de travail 2007-2014.
- 07-776 09-07-07 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant le certificat de publication d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués de la ville de Longueuil et de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, le 21 juin 2007.
- 07-777 09-07-07 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant le certificat de publication d'un avis public portant sur une rencontre du Bureau des délégués de la ville de Longueuil et des M.R.C. de Lajemmerais et de La Vallée-du-Richelieu, le 21 juin 2007.
- 07-778 10-07-07 Lettre de MONSIEUR RICHARD ROBERT, secrétaire général, EXPO DE SAINT-HYACINTHE, nous invitant à la réception d'ouverture de l'Expo de Saint-Hyacinthe.
- 07-779 10-07-07 Lettre de MADAME CHANTAL LETENDRE, coordonnatrice des programmes d'habitation, VILLE DE LAVAL, accusant réception de la résolution numéro 07-05-117 portant sur notre demande d'appui concernant la révision des montants consentis dans le cadre du programme P.A.D. et nous informant du suivi.
- 07-780 10-07-07 Copie d'une lettre de MONSIEUR ALAIN TREMBLAY, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. LA HAUTE-CÔTE-NORD, nous transmettant la résolution numéro 07-06-154 portant sur leur appui à notre demande de révision des montants consentis dans le cadre du programme P.A.D.
- 07-781 11-07-07 Lettre de MONSIEUR DENIS MEUNIER, directeur général, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, nous transmettant une demande d'avis de conformité concernant la construction d'un pont sur le territoire de leur municipalité.
- 07-782 11-07-07 Lettre de MONSIEUR YVES BERNIER, attaché politique, CABINET DE LA MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, accusant réception de notre résolution numéro 07-06-164 appuyant la M.R.C. des Basques concernant la mise en œuvre de la stratégie énergétique du Québec.

- 07-783 11-07-07 Lettre de MADAME ANNE-MARIE PIÉRARD, greffière adjointe, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant copie d'une lettre de MONSIEUR SERGE FORTIN, directeur de la référence géodésique, MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE, portant sur l'entente d'entretien du réseau des repères géodésiques.
- 07-784 11-07-07 Lettre de MADAME HÉLÈNE LORD, direction générale, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous transmettant le règlement d'emprunt numéro 07.09, pour avis d'opportunité.
- 07-785 11-07-07 Lettre de MADAME JACINTHE BURELLE, adjointe administrative, MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU, nous transmettant le règlement numéro 277-96-029-U, pour avis de conformité.
- 07-786 11-07-07 Lettre de MADAME NATHALIE NORMANDEAU, ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, nous transmettant un document, intitulé : « Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006-2012, investir pour l'avenir ».
- 07-787 12-07-07 Lettre de MADAME HÉLÈNE GAUTHIER, directrice, SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC, nous transmettant un bulletin d'information portant sur la rémunération versée dans le cadre des programmes d'habitation.
- 07-788 12-07-07 Courriel de MADAME MARYSE BERGERON, directrice des ventes, SOMUM INC., nous informant d'un logiciel de communication pour le schéma de mesures d'urgence.
- 07-789 12-07-07 Courriel de MADAME FRANCE OUELLET, direction régionale de la Montérégie, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, nous transmettant les documents inhérents aux mesures destinées aux communautés rurales, dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014.
- 07-790 12-07-07 Télécopie de MADAME SOLANGE SIROIS, CONPOREC, transmettant un communiqué portant sur la certification du compost produit dans leur usine.
- 07-791 13-07-07 Lettre de MADAME LINDA PHANEUF, directrice générale et secrétaire-trésorière, M.R.C. DE BEAUHARNOIS-SALABERRY, nous transmettant la résolution numéro 2007-06-112 portant sur leur appui à notre demande de révision des montants consentis dans le cadre du programme P.A.D.
- 07-792 13-07-07 Lettre de MADAME GABRIELLE LÉTOURNEAU, assistant-greffier, VILLE DE SAINTE-JULIE, nous transmettant la résolution numéro 07-324 portant sur leur appui à la résolution du caucus des municipalités de la métropole concernant le rôle des M.R.C. au sein de la C.M.M.
- 07-793 13-07-07 Lettre de MADAME NATHALIE DESCHESNES, assistante-greffière, VILLE DE BELOEIL, nous informant de l'entrée en vigueur des règlements d'urbanisme numéros 1243-06-2007, 1248-138-2007 et 1248-141-2007.
- 07-794 13-07-07 Lettre de MONSIEUR PIERRE TAPP, greffier adjoint, VILLE DE SAINT-BRUNO-DE-MONTARVILLE, nous transmettant les certificats de publication de différentes séances du Bureau des délégués, le 21 juin 2007.



- 07-795 13-07-07 Lettre de MONSIEUR ROSAIRE MARCIL, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. DE ROUVILLE, accusant réception de notre résolution numéro 07-05-108 ainsi que le document, intitulé : « Mémoire relatif au projet Pipeline Saint-Laurent de Ultramar Limitée », l'accompagnant.
- 07-796 13-07-07 Lettre de MONSIEUR SYLVAIN BERTHIAUME, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, nous transmettant la résolution numéro 2007-06-141 portant sur le contrat de formation relatif au support à l'implantation du logiciel de gestion incendie Emergensys.
- 07-797 13-07-07 Télécopie de MONSIEUR GILLES BOLDUC, B.M.I. EXPERTS-CONSEILS, transmettant le compte rendu de la réunion des intéressés du cours d'eau des Trente et ses branches 1 et 2, le 29 mai 2007.
- 07-798 13-07-07 Lettre de MONSIEUR DENIS BOISVERT, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. DU BAS-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 2007-06-168 portant sur leur appui à notre demande de révision des montants consentis dans le cadre du programme P.A.D.
- 07-799 16-07-07 Lettre de MADAME MARIE-JOËLLE VADNAIS, greffière, M.R.C. DES MASKOUTAINS, nous informant de l'adoption du règlement numéro 07-222 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 07-800 16-07-07 Lettre de MONSIEUR PIERRE LARGY, secrétaire-trésorier et directeur général, M.R.C. DE ROUSSILLON, nous transmettant le projet de règlement numéro 117 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 07-801 16-07-07 Lettre de MONSIEUR DENIS BOISVERT, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. DU BAS-RICHELIEU, nous transmettant l'avis d'entrée en vigueur des règlements numéros 171-07, 172-07 et 173-07 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 07-802 16-07-07 Lettre de MONSIEUR DENIS BOISVERT, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. DU BAS-RICHELIEU, nous transmettant le règlement numéro 20-07 modifiant leur schéma d'aménagement
- 07-803 16-07-07 Résolution numéro 07-06-7044 de la M.R.C. DE ROUVILLE, portant sur leur appui à notre demande de révision des montants consentis dans le cadre du programme P.A.D.
- 07-804 16-07-07 Lettre de MADAME HÉLÈNE GAUTHIER, directrice, SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC, nous transmettant la procédure à suivre pour le traitement des dossiers P.A.D. ainsi que la liste des demandes pour notre territoire.
- 07-805 16-07-07 Lettre de MONSIEUR GILLES F. BOLDUC, B.M.I. EXPERTS-CONSEILS INC., nous informant du suivi des travaux effectués sur le cours d'eau Jodoin et ses branches 1, 2 et 3.
- 07-806 17-07-07 Résolution numéro mrc8291/07 de la M.R.C. DE DRUMMOND portant sur une demande au gouvernement de réglementer la disposition des animaux morts, pour appui du Conseil.
- 07-807 17-07-07 Lettre de MADAME GINETTE BLANCHARD, coordonnatrice à l'aménagement et au greffe, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, nous transmettant le projet de règlement numéro 162-4 modifiant leur schéma d'aménagement.

- 07-808 17-07-07 Lettre de MADAME LISE TÉTREAU, directrice d'urbanisme, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, demandant de soumettre à nouveau le règlement d'urbanisme numéro U-120-106 au Conseil de la M.R.C.
- 07-809 17-07-07 Lettre de MADAME JOANE SAULNIER, directeur général et secrétaire-trésorier, M.R.C. DU HAUT-RICHELIEU, nous informant de l'entrée en vigueur de leur règlement de contrôle intérimaire numéro 435.
- 07-810 17-07-07 Lettre de MONSIEUR GEORGES FORTIN, citoyen de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, portant sur une plainte relativement au déversement de terre près du cours d'eau Amyot.
- 07-811 18-07-07 Télécopie de MONSIEUR SYLVAIN BERTHIAUME, directeur général, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, portant sur la proposition de la Société d'habitation du Québec à l'Union des municipalités du Québec dans le cadre de l'amélioration de l'habitat.
- 07-812 18-07-07 Lettre de MONSIEUR PIERRE BENOÎT, F. BERNARD EXPERTS-CONSEILS, transmettant une demande d'autorisation pour la réalisation de travaux sur le cours d'eau Voghel situé sur le territoire de la ville de Mont-Saint-Hilaire.
- 07-813 19-07-07 Lettre de MONSIEUR KEES VANDERHEYDEN, directeur, CENTRE DE LA NATURE DU MONT SAINT-HILAIRE, nous transmettant le procès-verbal de leur 32<sup>e</sup> assemblée annuelle du 19 août 2006 et nous invitant à la Journée des membres ainsi qu'à leur 33<sup>e</sup> assemblée générale annuelle.
- 07-814 20-07-07 Lettre de MADAME JACINTHE BURELLE, adjointe administrative, MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 2007-05-107 portant sur la nomination de madame Ilka Grosskopf au C.C.R.A.
- 07-815 20-07-07 Lettre de MADAME LISE ST-HILAIRE, secrétaire de la commission de la culture, MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES, nous transmettant un document, intitulé : « La planification de l'immigration au Québec pour la période 2008-2010 ».
- 07-816 20-07-07 Lettre de MADAME GINETTE BLANCHARD, coordonnatrice à l'aménagement et au greffe, M.R.C. DE LAJEMMERAIS, nous transmettant le règlement numéro 162-3 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 07-817 20-07-07 Lettre de MONSIEUR CLAUDE MARTIN, directeur, MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC, nous transmettant un document préliminaire, intitulé : « Programme d'aide gouvernementale au transport collectif régional ».
- 07-818 20-07-07 Lettre de MONSIEUR BRIAN GOULET, technicien en géomatique, M.R.C. D'ABITIBI-OUEST, nous transmettant un exemplaire de la carte routière de leur territoire.
- 07-819 23-07-07 Lettre de MONSIEUR JEAN-LUC LABRECQUE, président, ASSOCIATION DES C.I.T, nous invitant à leur 13<sup>e</sup> colloque annuel, les 6 et 7 septembre 2007.
- 07-820 23-07-07 Lettre de MONSIEUR MARC-ANDRÉ RHÉAUME, AGENCE FORESTIÈRE DE LA MONTÉRÉGIE, nous transmettant leur rapport d'activités 2006-2007.

- 07-821 23-07-07 Lettre de MADAME ANNE-MARIE PIÉRARD, greffière adjointe, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous informant de l'entrée en vigueur du règlement d'urbanisme numéro 847-30.
- 07-822 23-07-07 Lettre de MONSIEUR MICHEL GILBERT, maire, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous remerciant de notre commandite pour l'étape finale Circuit des vergers du Tour du Grand Montréal.
- 07-823 23-07-07 Lettre de MONSIEUR ANDRÉ C. CÔTÉ, COMMISSAIRE AU LOBBYISME DU QUÉBEC, nous transmettant leur rapport annuel 2006-2007.
- 07-824 23-07-07 Lettre de MADAME JOHANNE DUMONT, directrice, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, nous informant d'une prolongation de délai pour compléter les travaux de remplacement du règlement de contrôle intérimaire numéro 33-07-4.
- 07-825 23-07-07 Télécopie de MADAME ISABELLE LEROUX, avocate, POUPART & POUPART, transmettant le jugement de la Cour d'appel dans la cause Ville de Carignan c. M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu et Pattison Québec Inc.
- 07-826 23-07-07 Lettre de MADAME LUCIE BOULANGER, agente de recherche, MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, nous transmettant les documents d'information sur la Semaine de la prévention des incendies 2007.
- 07-827 24-07-07 Lettre de MONSIEUR MICHEL GILBERT, maire, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant ses commentaires sur le rapport de la Commission de consultation sur l'amélioration de la mobilité entre Montréal et la Rive-Sud.
- 07-828 24-07-07 Lettre de MADAME CHANTAL SAINTE-MARIE, greffière adjointe, VILLE DE LAVAL, nous transmettant la résolution numéro CE-2007/4982 portant sur leur appui au mémoire du caucus des municipalités de la C.M.M.
- 07-829 24-07-07 Lettre de MADAME JULIE HAMEL, coordonnatrice, TOURISME VALLÉE-DU-RICHELIEU, nous demandant de nommer des représentants pour siéger sur le comité officiel des Fêtes de Champlain.
- 07-830 25-07-07 Lettre de MADAME NATHALIE DESCHESNES, assistance-greffière, VILLE DE BELOEIL, nous informant de l'entrée en vigueur du règlement numéro 1250-34-2007.
- 07-831 25-07-07 Lettre de MONSIEUR MICHEL GILBERT, maire, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant des correspondances portant sur le dossier du transport lourd sur la Route 133.
- 07-832 25-07-07 Courriel de MADAME LUCIE GRENIER, M.R.C. DE COATICOOK, transmettant la résolution numéro CM2007-06-213, portant sur une demande de révision de l'ensemble des zones agricoles en fonction du nouveau cadastre, pour appui du Conseil.
- 07-833 25-07-07 Lettre de MADAME MANON ROGER, directrice générale, C.L.D. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, nous convoquant à une réunion du conseil d'administration, le 15 août 2007.
- 07-834 25-07-07 Lettre de MESDAMES LUCIE AUDET ET CARMEN GIROUX, COMITÉ POUR LA QUALITÉ DE VIE ET L'ENVIRONNEMENT DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, portant sur une demande de modification au Schéma d'aménagement par la municipalité de Saint-Jean-Baptiste.

## PUBLICATIONS – JUILLET - AOÛT 2007

Le Recycleur	Vol. 8, no 3 Mai 2007
Quorum	Vol. 32, no 4 Juin 2007
Le Sablier	Vol. 3, no 1 Mai 2007
Habitation Québec	vol. 1, no 3 3 mai 2007
Développement social	Vol. 8, no 1 Juin 2007
Québec rural	Vol. 16, no 4 Juin 2007
Quorum	Vol. 32, no 5 Juillet-Août 2007
Bâti Vert	Vol. 11, no 3 Juillet 2007
Muni-express	No 2 Juillet 2007
Muni-express	No 3 Juillet 2007
Le Flash Herbe à poux	Vol. 8, no 1 Juillet 2007
Développement social	Vol. 8, no 1 Juin 2007

### POINT 6. BORDEREAU DES COMPTES À PAYER

07-08-171

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Carrières  
APPUYÉ PAR Monsieur Benoît DeGagné

ET RÉSOLU QUE le bordereau des comptes à payer numéro 07-07, du chèque 13958 au chèque 14074, pour un montant total de 551 500,68 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 7. RÈGLEMENTS D'EMPRUNT : AVIS D'OPPORTUNITÉ

7.1 Ville de Beloeil : règlement numéro 1551-00-2007

07-08-172

ATTENDU QU'en vertu de l'article 46 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, tout règlement d'emprunt d'une municipalité ayant pour objet l'exécution de travaux publics autres que des travaux de réfection, de correction ou de réparation d'immeubles en place doit être transmis dès son adoption au Conseil de la M.R.C., pour qu'il donne son avis;

ATTENDU QUE le règlement numéro 1551-00-2007 de la ville de Beloeil décrète l'exécution de travaux de revêtement bitumineux, de couche de base, de trottoirs et de bordure de béton, sur une rue existante, sur des terrains inscrits à l'intérieur du périmètre d'urbanisation;

ATTENDU QUE ledit avis doit porter sur l'opportunité du règlement d'emprunt compte tenu du Schéma d'Aménagement Révisé

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry  
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu approuve le règlement d'emprunt numéro 1551-00-2007 de la ville de Beloeil, décrétant l'exécution de travaux de revêtement bitumineux, de couche de base, de trottoirs et de bordure de béton, sur une rue existante, sur des terrains inscrits à l'intérieur du périmètre d'urbanisation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 8. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 26 JUILLET 2007 DU COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 juillet 2007 du Comité consultatif agricole.

POINT 9. DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRA-ORDINAIRE DU 30 JUILLET 2007 DU COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 juillet 2007 du Comité consultatif régional d'aménagement.

POINT 10. DÉPÔT DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 24 JUILLET 2007 DU COMITÉ DES FINANCES

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du compte rendu de la rencontre du 24 juillet 2007 du Comité des finances.

POINT 11. DÉPÔT DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 14 JUIN 2007 DU COMITÉ CONJOINT DE COMMUNICATION

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du compte rendu de la rencontre du 14 juin 2007 du Comité conjoint de communication.

POINT 12. AVIS DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENTS D'URBANISME

12.1 Ville de Beloeil : règlements de modification

- Règlement numéro 1248-142-2007 modifiant le règlement de zonage

07-08-173

ATTENDU QUE le règlement de zonage de la ville de Beloeil est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la ville de Beloeil a adopté le règlement numéro 1248-142-2007 modifiant son règlement de zonage;

ATTENDU QUE le règlement numéro 1248-142-2007, modifiant le règlement de zonage de la ville de Beloeil, doit être approuvé par la M.R.C.;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 1248-142-2007, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 07-07-066, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Schéma d'Aménagement Révisé est en vigueur;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que le règlement numéro 1248-142-2007 est conforme au Schéma d'Aménagement Révisé et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Carrières  
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Lavoie

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 1248-142-2007, modifiant le règlement de zonage de la ville de Beloeil, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Règlement numéro 1248-143-2007 modifiant le règlement de zonage

07-08-174

ATTENDU QUE le règlement de zonage de la ville de Beloeil est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la ville de Beloeil a adopté le règlement numéro 1248-143-2007 modifiant son règlement de zonage;

ATTENDU QUE le règlement numéro 1248-143-2007, modifiant le règlement de zonage de la ville de Beloeil, doit être approuvé par la M.R.C.;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 1248-143-2007, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 07-07-067, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Schéma d'Aménagement Révisé est en vigueur;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que le règlement numéro 1248-143-2007 est conforme au Schéma d'Aménagement Révisé et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Carrières  
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Lavoie

07-08-174  
(suite)

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 1248-143-2007, modifiant le règlement de zonage de la ville de Beloeil, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Règlement numéro 1243-07-2007 modifiant le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (P.A.E.)

07-08-175

ATTENDU QUE le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (P.A.E.) de la ville de Beloeil est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la ville de Beloeil a adopté le règlement numéro 1243-07-2007 modifiant son règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (P.A.E.);

ATTENDU QUE le règlement numéro 1243-07-2007, modifiant le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (P.A.E.) de la ville de Beloeil, doit être approuvé par la M.R.C.;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 1243-07-2007, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 07-07-068, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Schéma d'Aménagement Révisé est en vigueur;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que le règlement numéro 1243-07-2007 est conforme au Schéma d'Aménagement Révisé et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Carrières  
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Lavoie

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 1243-07-2007, modifiant le règlement sur les plans d'aménagement d'ensemble (P.A.E.) de la ville de Beloeil, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Règlement numéro 1245-10-2007 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)

07-08-176

ATTENDU QUE le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) de la ville de Beloeil est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la ville de Beloeil a adopté le règlement numéro 1245-10-2007 modifiant son règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.);

ATTENDU QUE le règlement numéro 1245-10-2007, modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) de la ville de Beloeil, doit être approuvé par la M.R.C.;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 1245-10-2007, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 07-07-069, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Schéma d'Aménagement Révisé est en vigueur;

07-08-176  
(suite)

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que le règlement numéro 1245-10-2007 est conforme au Schéma d'Aménagement Révisé et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Carrières  
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Lavoie

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 1245-10-2007, modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) de la ville de Beloeil, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Règlement numéro 1245-11-2007 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)

07-08-177

ATTENDU QUE le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) de la ville de Beloeil est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la ville de Beloeil a adopté le règlement numéro 1245-11-2007 modifiant son règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.);

ATTENDU QUE le règlement numéro 1245-11-2007, modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) de la ville de Beloeil, doit être approuvé par la M.R.C.;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 1245-11-2007, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 07-07-070, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Schéma d'Aménagement Révisé est en vigueur;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que le règlement numéro 1245-11-2007 est conforme au Schéma d'Aménagement Révisé et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Carrières  
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Lavoie

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 1245-11-2007, modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) de la ville de Beloeil, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.2 Ville de Saint-Basile-le-Grand : règlements de modification

- Règlement numéro U-120-106 modifiant le règlement de zonage : point reporté

07-08-178

ATTENDU QUE le règlement de zonage de la ville de Saint-Basile-le-Grand est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la ville de Saint-Basile-le-Grand a adopté le règlement numéro U-120-106 modifiant son règlement de zonage;



07-08-178  
(suite)

ATTENDU QUE le règlement numéro U-120-106, modifiant le règlement de zonage de la ville de Saint-Basile-le-Grand, doit être approuvé par la M.R.C.;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro U-120-106, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 07-05-058, recommande au Conseil de l'approuver car il est d'avis que son contenu est conforme aux dispositions du Schéma d'Aménagement Révisé;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro U-120-106, le Comité consultatif agricole, par la résolution numéro 07-05-041, recommande au Conseil de ne pas l'approuver car il est d'avis que son contenu contrevient aux objectifs du Schéma d'Aménagement Révisé qui sont relatifs à la pratique de l'agriculture dans l'affectation agricole;

ATTENDU QUE le Schéma d'Aménagement Révisé est en vigueur;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que le règlement numéro U-120-106 est conforme au Schéma d'Aménagement Révisé et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand  
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro U-120-106, modifiant le règlement de zonage de la ville de Saint-Basile-le-Grand, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Règlement numéro U-120-107 modifiant le règlement de zonage

07-08-179

ATTENDU QUE le règlement de zonage de la ville de Saint-Basile-le-Grand est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la ville de Saint-Basile-le-Grand a adopté le règlement numéro U-120-107 modifiant son règlement de zonage;

ATTENDU QUE le règlement numéro U-120-107, modifiant le règlement de zonage de la ville de Saint-Basile-le-Grand, doit être approuvé par la M.R.C.;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro U-120-107, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 07-07-071, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro U-120-107, le Comité consultatif agricole, par la résolution numéro 07-07-048, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Schéma d'Aménagement Révisé est en vigueur;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que le règlement numéro U-120-107 est conforme au Schéma d'Aménagement Révisé et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand  
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

07-08-179  
(suite)

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro U-120-107, modifiant le règlement de zonage de la ville de Saint-Basile-le-Grand, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Règlement numéro U-120-108 modifiant le règlement de zonage

07-08-180

ATTENDU QUE le règlement de zonage de la ville de Saint-Basile-le-Grand est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la ville de Saint-Basile-le-Grand a adopté le règlement numéro U-120-108 modifiant son règlement de zonage;

ATTENDU QUE le règlement numéro U-120-108, modifiant le règlement de zonage de la ville de Saint-Basile-le-Grand, doit être approuvé par la M.R.C.;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro U-120-108, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 07-07-072, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Schéma d'Aménagement Révisé est en vigueur;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que le règlement numéro U-120-108 est conforme au Schéma d'Aménagement Révisé et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand  
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro U-120-108, modifiant le règlement de zonage de la ville de Saint-Basile-le-Grand, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Règlement numéro U-120-109 modifiant le règlement de zonage

07-08-181

ATTENDU QUE le règlement de zonage de la ville de Saint-Basile-le-Grand est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la ville de Saint-Basile-le-Grand a adopté le règlement numéro U-120-109 modifiant son règlement de zonage;

ATTENDU QUE le règlement numéro U-120-109, modifiant le règlement de zonage de la ville de Saint-Basile-le-Grand, doit être approuvé par la M.R.C.;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro U-120-109, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 07-07-073, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Schéma d'Aménagement Révisé est en vigueur;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que le règlement numéro U-120-109 est conforme au Schéma d'Aménagement Révisé et aux dispositions du document complémentaire

07-08-181  
(suite)

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand  
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro U-120-109, modifiant le règlement de zonage de la ville de Saint-Basile-le-Grand, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Règlement numéro U-120-110 modifiant le règlement de zonage

07-08-182

ATTENDU QUE le règlement de zonage de la ville de Saint-Basile-le-Grand est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la ville de Saint-Basile-le-Grand a adopté le règlement numéro U-120-110 modifiant son règlement de zonage;

ATTENDU QUE le règlement numéro U-120-110, modifiant le règlement de zonage de la ville de Saint-Basile-le-Grand, doit être approuvé par la M.R.C.;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro U-120-110, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 07-07-074, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Schéma d'Aménagement Révisé est en vigueur;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que le règlement numéro U-120-110 est conforme au Schéma d'Aménagement Révisé et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand  
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro U-120-110, modifiant le règlement de zonage de la ville de Saint-Basile-le-Grand, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Règlement numéro U-120-111 modifiant le règlement de zonage

07-08-183

ATTENDU QUE le règlement de zonage de la ville de Saint-Basile-le-Grand est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la ville de Saint-Basile-le-Grand a adopté le règlement numéro U-120-111 modifiant son règlement de zonage;

ATTENDU QUE le règlement numéro U-120-111, modifiant le règlement de zonage de la ville de Saint-Basile-le-Grand, doit être approuvé par la M.R.C.;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro U-120-111, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 07-07-075, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Schéma d'Aménagement Révisé est en vigueur;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que le règlement numéro U-120-111 est conforme au Schéma d'Aménagement Révisé et aux dispositions du document complémentaire

07-08-183  
(suite)

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand  
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro U-120-111, modifiant le règlement de zonage de la ville de Saint-Basile-le-Grand, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Règlement numéro U-130-37 modifiant le règlement de lotissement

07-08-184

ATTENDU QUE le règlement de lotissement de la ville de Saint-Basile-le-Grand est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la ville de Saint-Basile-le-Grand a adopté le règlement numéro U-130-37 modifiant son règlement de lotissement;

ATTENDU QUE le règlement numéro U-130-37, modifiant le règlement de lotissement de la ville de Saint-Basile-le-Grand, doit être approuvé par la M.R.C.;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro U-130-37, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 07-07-076, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Schéma d'Aménagement Révisé est en vigueur;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que le règlement numéro U-130-37 est conforme au Schéma d'Aménagement Révisé et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand  
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro U-130-37, modifiant le règlement de lotissement de la ville de Saint-Basile-le-Grand, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Règlement numéro U-180-11 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.)

07-08-185

ATTENDU QUE le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) de la ville de Saint-Basile-le-Grand est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la ville de Saint-Basile-le-Grand a adopté le règlement numéro U-180-11 modifiant son règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.);

ATTENDU QUE le règlement numéro U-180-11, modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) de la ville de Saint-Basile-le-Grand, doit être approuvé par la M.R.C.;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro U-180-11, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 07-07-077, recommande au Conseil de l'approuver;

07-08-185  
(suite)

ATTENDU QUE le Schéma d'Aménagement Révisé est en vigueur;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que le règlement numéro U-180-11 est conforme au Schéma d'Aménagement Révisé et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand  
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro U-180-11, modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) de la ville de Saint-Basile-le-Grand, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.3 Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu : règlement numéro 277-96-029-U modifiant le règlement de zonage

07-08-186

ATTENDU QUE le règlement de zonage de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu a adopté le règlement numéro 277-96-029-U modifiant son règlement de zonage de façon à permettre des usages associés à l'élevage animal dans une zone inscrite à l'intérieur du périmètre d'urbanisation;

ATTENDU QUE le règlement numéro 277-96-029-U, modifiant le règlement de zonage de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, doit être approuvé par la M.R.C.;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 277-96-029-U, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 07-07-078, recommande au Conseil de ne pas l'approuver puisqu'il permet des usages dans le périmètre d'urbanisation qui ne sont pas conformes aux dispositions du Schéma d'Aménagement Révisé;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 277-96-029-U, le Comité consultatif agricole, par la résolution numéro 07-07-049, recommande au Conseil de ne pas l'approuver puisqu'il permet des usages dans le périmètre d'urbanisation qui ne sont pas conformes aux dispositions du Schéma d'Aménagement Révisé;

ATTENDU QUE le Schéma d'Aménagement Révisé est en vigueur

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry  
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 277-96-029-U, modifiant le règlement de zonage de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, ne soit pas approuvé par le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu car il permet la pratique d'usages agricoles, notamment l'élevage animal, à l'intérieur du périmètre d'urbanisation qui ne sont pas conformes aux dispositions du Schéma d'Aménagement Révisé et du document complémentaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12.4 Municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu : règlements de modification

- Règlement numéro 2-2007-1 modifiant le règlement de lotissement

07-08-187

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu a adopté le règlement numéro 2-2007-1 modifiant son règlement de lotissement;

ATTENDU QUE le règlement numéro 2-2007-1, modifiant le règlement de lotissement de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu, doit être approuvé par la M.R.C.;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 2-2007-1, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 07-07-079, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Schéma d'Aménagement Révisé est en vigueur;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que le règlement numéro 2-2007-1 est conforme au Schéma d'Aménagement Révisé et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Carrières  
APPUYÉ PAR Monsieur Raymond Billette

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 2-2007-1, modifiant le règlement de lotissement de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Règlement numéro 2-2007-2 modifiant le règlement de lotissement

07-08-188

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu a adopté le règlement numéro 2-2007-2 modifiant son règlement de lotissement;

ATTENDU QUE le règlement numéro 2-2007-2, modifiant le règlement de lotissement de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu, doit être approuvé par la M.R.C.;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 2-2007-2, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 07-07-080, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Schéma d'Aménagement Révisé est en vigueur;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que le règlement numéro 2-2007-2 est conforme au Schéma d'Aménagement Révisé et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Carrières  
APPUYÉ PAR Monsieur Raymond Billette

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 2-2007-2, modifiant le règlement de lotissement de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Règlement numéro 3-2007-1 modifiant le règlement de zonage

07-08-189

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu a adopté le règlement numéro 3-2007-1 modifiant son règlement de zonage;

ATTENDU QUE le règlement numéro 3-2007-1, modifiant le règlement de zonage de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu, doit être approuvé par la M.R.C.;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 3-2007-1, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 07-07-081, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Schéma d'Aménagement Révisé est en vigueur;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que le règlement numéro 3-2007-1 est conforme au Schéma d'Aménagement Révisé et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Carrières  
APPUYÉ PAR Monsieur Raymond Billette

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 3-2007-1, modifiant le règlement de zonage de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Règlement numéro 3-2007-2 modifiant le règlement de zonage

07-08-190

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu a adopté le règlement numéro 3-2007-2 modifiant son règlement de zonage;

ATTENDU QUE le règlement numéro 3-2007-2, modifiant le règlement de zonage de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu, doit être approuvé par la M.R.C.;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 3-2007-2, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 07-07-082, recommande au Conseil de l'approuver;

ATTENDU QUE le Schéma d'Aménagement Révisé est en vigueur;

ATTENDU QUE le Conseil de la M.R.C. est d'avis que le règlement numéro 3-2007-2 est conforme au Schéma d'Aménagement Révisé et aux dispositions du document complémentaire

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Carrières  
APPUYÉ PAR Monsieur Raymond Billette

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 3-2007-2, modifiant le règlement de zonage de la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu, soit et est approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 13. MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE : DEMANDE DE MODIFICATION AU SCHEMA D'AMENAGEMENT REVISÉ

07-08-191

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Jean-Baptiste, par sa résolution numéro 117-07, a demandé à la M.R.C. de modifier son Schéma d'Aménagement Révisé en vue de permettre la réalisation d'un projet de consolidation d'une entreprise d'extraction située actuellement à l'intérieur des limites de la ville de Mont-Saint-Hilaire;

ATTENDU QUE les modifications recherchées visent à permettre un usage de nature industrielle à l'intérieur d'une affectation protection actuellement définie au Schéma d'Aménagement Révisé;

ATTENDU QUE le secteur concerné par la demande de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste est inscrit à l'intérieur de la zone agricole permanente;

ATTENDU QUE le Comité consultatif agricole a analysé la demande de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste et, par sa résolution numéro 07-07-050, recommande au Conseil de ne pas modifier le Schéma d'Aménagement Révisé puisque le résultat irait à l'encontre des objectifs d'aménagement poursuivis par la M.R.C.;

ATTENDU QUE le Comité consultatif régional d'aménagement a analysé la demande de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste et, par sa résolution numéro 07-07-083, recommande au Conseil de ne pas modifier le Schéma d'Aménagement Révisé puisque le résultat irait à l'encontre des objectifs d'aménagement poursuivis par la M.R.C.;

ATTENDU QUE les membres du Conseil de la M.R.C. sont d'avis que le promoteur du projet devrait avoir l'opportunité de présenter son projet aux comités et répondre aux questions de leurs membres

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand  
APPUYÉ PAR Monsieur Gérard Schafroth

ET RÉSOLU QUE l'analyse de la demande de modification au Schéma d'Aménagement Révisé, formulée par la résolution numéro 117-07 de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste, soit et est reportée péremptoirement à la prochaine séance afin de permettre au promoteur de rencontrer les comités de la M.R.C. qui ont déjà étudié la demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 14. ORGANISATION DES TRANSPORTS

Le maire de la ville de Mont-Saint-Hilaire, monsieur Michel Gilbert, informe les membres de la problématique relative à l'achalandage intense du réseau routier dans sa municipalité. Il propose au Conseil d'aborder éventuellement la question de l'organisation des transports au sein de la M.R.C. et aussi en collaboration avec la C.M.M.

POINT 15. COURS D'EAU

15.1 Ruisseau Cochon, branche 8 : suivi

- Adoption du règlement

07-08-192

ATTENDU QUE le bassin versant du ruisseau Cochon est entièrement situé sur le territoire de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste;



07-08-192  
(suite)

ATTENDU QUE, par conséquent, la branche 8 du ruisseau Cochon se trouve sous la juridiction exclusive de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu;

ATTENDU les pouvoirs et les obligations découlant de l'application du Code municipal et de la Loi sur les compétences municipales;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par le secrétaire-trésorier, conformément à l'article 445 du Code municipal;

ATTENDU QU'après examen au mérite du projet préparé par la firme B.M.I. experts-conseils inc., il y a lieu d'ordonner l'exécution des travaux d'entretien dans la branche 8 du ruisseau Cochon

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Guy Legendre  
APPUYÉ PAR Monsieur Raymond Billette

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 07-1421-19-01, intitulé : « Entretien de la branche 8 du ruisseau Cochon », soit et est adopté, tel que joint à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Autorisation du paiement de la facture

07-08-193

ATTENDU QUE, par sa résolution numéro 06-08-171 adoptée le 10 août 2006, le Conseil mandait la firme B.M.I experts-conseils Inc., conformément à son offre de service, afin que soient amorcées les démarches visant l'entretien de la branche 8 du ruisseau Cochon;

ATTENDU QU'une partie des travaux à être réalisés par B.M.I. experts-conseils inc. est réalisée conformément à son offre de service

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand  
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU D'approuver le paiement de la facture numéro 7160 de B.M.I. experts-conseils inc., au montant de 3 107,89 \$ plus taxes, à répartir en fonction des superficies contributives au bassin versant, soit 100% des coûts attribuables à la municipalité de Saint-Jean-Baptiste.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.2 Cours d'eau des Trente et ses branches 1 et 2 : suivi

- Adoption du règlement

07-08-194

ATTENDU QUE le bassin versant du cours d'eau des Trente et de ses branches est entièrement situé sur le territoire de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste;

ATTENDU QUE, par conséquent, le cours d'eau se trouve sous la juridiction exclusive de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu;

ATTENDU les pouvoirs et les obligations découlant de l'application du Code municipal et de la Loi sur les compétences municipales;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par le secrétaire-trésorier, conformément à l'article 445 du Code municipal;

07-08-194  
(suite)

ATTENDU QU'après examen au mérite du projet préparé par la firme B.M.I. experts-conseils inc., il y a lieu d'ordonner l'exécution des travaux d'entretien du cours d'eau des Trente et de ses branches 1 et 2

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Benoît DeGagné  
APPUYÉ PAR Monsieur Raymond Billette

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 07-2135-01, intitulé : « Entretien du cours d'eau des Trente et de ses branches 1 et 2 » soit et est adopté, tel que joint à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.3 Ruisseau Jodoin et ses branches 1, 2 et 3 : suivi

- Adoption du règlement

07-08-195

ATTENDU QUE le bassin versant du ruisseau Jodoin et de ses branches est entièrement situé sur le territoire de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste;

ATTENDU QUE, par conséquent, le cours d'eau se trouve sous la juridiction exclusive de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu;

ATTENDU les pouvoirs et les obligations découlant de l'application du Code municipal et de la Loi sur les compétences municipales;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par le secrétaire-trésorier, conformément à l'article 445 du Code municipal;

ATTENDU QU'après examen au mérite du projet préparé par la firme B.M.I. experts-conseils inc., il y a lieu d'ordonner l'exécution des travaux d'entretien du ruisseau Jodoin et de ses branches

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry  
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 07-11257-07, intitulé : « Entretien du ruisseau Jodoin et de ses branches 1, 2 et 3 » soit et est adopté, tel que joint à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- Approbation de factures

07-08-196

ATTENDU QUE par ses résolutions numéros 06-08-177 adoptée le 10 août 2006 et 07-06-145 adoptée le 14 juin 2007, le Conseil mandatait respectivement la firme B.M.I experts-conseils inc. et Béton Laurier inc., conformément à leurs offres de service, afin que soit réalisé l'entretien du ruisseau Jodoin et de ses branches 1,2 et 3;

ATTENDU QU'une partie des travaux à être réalisés par B.M.I. experts-conseils inc. et par Béton Laurier inc. est réalisée conformément à leur soumission respective

07-08-196  
(suite)

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry  
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU D'approuver le paiement des factures numéros 7128 de B.M.I. experts-conseils inc., au montant de 7 411,03 \$ plus taxes, et 9705 de Béton Laurier inc. au montant de 16 411,51 \$ plus taxes, à répartir en fonction des superficies contributives au bassin versant, soit 100% des coûts attribuables à la municipalité de Saint-Jean-Baptiste.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15.4 Entente intermunicipale : suivi

Le directeur général informe le Conseil de l'état d'avancement des dernières démarches entreprises auprès des municipalités concernant l'application du règlement relatif aux cours d'eau.

15.5 Ruisseau Voghel : demande d'approbation

07-08-197

ATTENDU QUE le ruisseau Voghel et son embranchement sont entièrement situés sur le territoire de la ville de Mont-Saint-Hilaire et sont, par conséquent, sous la juridiction exclusive de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu;

ATTENDU QUE monsieur Ghyslain Pion demande à la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu une approbation pour la réalisation d'un projet de stabilisation des berges de l'embranchement du ruisseau Voghel, incluant l'aménagement de seuils dissipateurs d'énergie dans le lit du cours d'eau;

ATTENDU les pouvoirs et les obligations découlant de l'application du Code municipal et de la Loi sur les compétences municipales, principalement de l'article 106

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry  
APPUYÉ PAR Monsieur Raymond Billette

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu approuve le projet d'installation de seuils dissipateurs d'énergie dans l'embranchement du ruisseau Voghel, tel que présenté sur le plan, intitulé : « Emplacement des aménagements recommandés » sur la fiche, intitulée : « Seuils dissipateurs d'énergie coupe-type » et dans le devis, intitulé : « Stabilisation des berges des ruisseaux Voghel et Voghel-Lusignan », les documents étant produits par F. Bernard experts-conseils inc. en date du 31 mai 2007.

QUE l'approbation de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu ne soustrait pas l'auteur du projet au besoin d'obtenir toutes les autres autorisations et/ou permis requis auprès des autres paliers gouvernementaux relativement à ce projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 16. 400<sup>IÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE CHAMPLAIN : NOMINATION DE REPRÉSENTANTS

07-08-198

ATTENDU QUE les fêtes du 400<sup>ième</sup> anniversaire de Champlain se tiendront en 2008 et en 2009;

ATTENDU QUE les activités relatives à cet événement se tiendront surtout dans les territoires qui longent la rivière Richelieu;

07-08-198  
(suite)

ATTENDU QUE des fonds seront rendus disponibles à l'échelle de la Montérégie Est pour l'organisation des activités durant cet événement;

ATTENDU QU'il a été convenu de diviser le territoire de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu en trois (3) pôles pour l'identification des représentants au sein du comité décisionnel dont le mandat consistera en l'appel de projets, leur étude et le choix de ceux retenus;

ATTENDU QUE les municipalités ont eu l'opportunité de réfléchir sur les candidatures potentielles pour la composition du comité selon les pôles retenus

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Guy Legendre  
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Lavoie

ET RÉSOLU QUE le Comité d'évaluation des projets soumis dans le cadre du 400<sup>ième</sup> anniversaire de Champlain, pour le territoire de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, soit et est composé de chacun des membres du Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 17. MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU : NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL D'AMÉNAGEMENT

07-08-199

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, par sa résolution numéro 2007-05-107, désire remplacer son représentant au sein du Comité consultatif régional d'aménagement;

ATTENDU QUE, par la résolution numéro 2007-05-107, la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu propose la candidature de madame Ilka Grosskopf à titre de représentante au sein du Comité;

ATTENDU QUE, selon les Règlements de régie interne du Comité, c'est au Conseil de la M.R.C. de procéder à la nomination des représentants d'une municipalité au sein du Comité consultatif régional d'aménagement

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry  
APPUYÉ PAR Monsieur Raymond Billette

ET RÉSOLU QUE madame Ilka Grosskopf soit et est nommée à titre de représentante de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu au sein du Comité consultatif régional d'aménagement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 18. DEMANDES D'APPUI

18.1 M.R.C. de la Nouvelle-Beauce : normes comptables

07-08-200

ATTENDU QU'en vertu des nouvelles normes de vérification généralement reconnues (N.V.G.R.) du Canada, les vérificateurs des états financiers des organismes municipaux sont tenus de procéder à des tâches additionnelles visant à vérifier, au moyen d'un très long et complexe questionnaire informatisé et par sondage s'adressant aux directions générales de ces organismes, les moyens de comptabilité mis en place dans les municipalités;

07-08-200  
(suite)

ATTENDU QUE l'application par les vérificateurs de ces nouvelles normes, tout en mobilisant le personnel de direction de façon démesurée, a entraîné une augmentation très importante des honoraires professionnels déboursés par les municipalités pour la vérification de leurs états financiers;

ATTENDU QUE l'application de ces nouvelles normes dans la très grande majorité des municipalités et M.R.C. du Québec, lesquelles comptent très souvent un faible nombre d'employés (moins de dix (10) et parfois même cinq (5) employés) est totalement irréaliste et inadéquat compte tenu de la taille de ces organismes municipaux;

ATTENDU QU'à titre d'exemple, les résultats obtenus au questionnaire utilisé dans le cadre de l'application de ces normes, tout en étant peu significatifs ou pertinents, peuvent difficilement être pris en considération ou sont non adaptés à la taille des organismes municipaux concernés

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Raymond Billette  
APPUYÉ PAR Monsieur Gérard Schafroth

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie la M.R.C. de la Nouvelle-Beauce dans sa demande auprès de l'Ordre des comptables agréés du Québec et de l'institut Canadien des comptables agréés d'entreprendre les démarches nécessaires pour que les normes de vérification généralement reconnues (N.V.G.R.) du Canada soient modifiées afin de les adapter au contexte des organismes municipaux, en particulier à celui de la très grande majorité des municipalités et M.R.C. comptant très souvent un faible nombre d'employés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18.2 M.R.C. d'Antoine-Labelle : réglementation relative aux installations septiques

07-08-201

ATTENDU QUE de nombreuses résidences isolées ne comptent pas d'installations septiques entièrement conformes à la réglementation provinciale (Q2-R8) et qu'il devient très difficile pour les municipalités d'appliquer ladite réglementation dans les circonstances;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a, dans le passé, consacré des sommes importantes à l'épuration des eaux des milieux urbains et des réseaux d'égout

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean-Guy Legendre  
APPUYÉ PAR Monsieur Robert Beaudry

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie la M.R.C. d'Antoine-Labelle dans ses démarches afin de demander aux autorités du ministère des Affaires municipales et des Régions et à celles du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs de mettre sur pied un programme d'aide, sous forme de subvention, de crédit d'impôt, de prêt, ou autres, aux fins d'inciter les propriétaires de résidences isolées ne disposant pas d'installations septiques entièrement conformes à la réglementation Q2-R8 à se rendre conforme à ladite réglementation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18.3 M.R.C. d'Autray : exonération aux pompiers oeuvrant à temps partiel

07-08-202

ATTENDU QUE le travail des pompiers à temps partiel dans les communautés locales exige une grande disponibilité, sans commune mesure avec la rémunération reçue;

ATTENDU QUE les pompiers à temps partiel bénéficient d'une exonération de 1 000 \$ aux fins de l'impôt;

ATTENDU QU'il est opportun de hausser cette exonération;

ATTENDU QUE l'application de cette hausse d'exonération peut favoriser le maintien et le recrutement des effectifs

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Benoît DeGagné  
APPUYÉ PAR Monsieur Raymond Billette

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie la M.R.C. d'Autray dans ses démarches afin de demander aux autorités gouvernementales provinciale et fédérale de hausser à 3 000 \$ l'exonération dont bénéficient les pompiers à temps partiel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

18.4 Nature-Action : corridor forestier

Les membres du Conseil sont d'avis que cette demande devrait être présentée par les représentants de Nature-Action lors d'une prochaine séance.

18.5 M.R.C. de Drummond : disposition des animaux morts

07-08-203

ATTENDU la mise en application prochaine, par l'Agence canadienne d'inspection des aliments, du nouveau règlement relatif entre autres aux matières à risque spécifiées (M.R.S.), qui obligera les producteurs agricoles et les abattoirs à disposer différemment de certains organes d'animaux morts;

ATTENDU QUE les coûts inhérents à cette nouvelle pratique forceront nombre de producteurs agricoles à enfouir à même leur ferme leurs animaux morts;

ATTENDU QUE cette pratique, même si elle est réglementée, comporte un certain nombre de risques, particulièrement dans les cas où les règles en la matière ne sont pas correctement appliquées;

ATTENDU QUE contrairement à ce qui se fait dans d'autres provinces, le compostage ou l'incinération des animaux morts n'est pas autorisé au Québec, même si dans de nombreux cas il pourrait s'agir d'une manière de faire qui, si elle est pratiquée selon les règles de l'art, peut être avantageuse pour le producteur et adéquate sur le plan environnemental;

ATTENDU les nombreux problèmes que soulèvent, pour les producteurs agricoles, les nouvelles règles du jeu en matière de disposition des animaux morts

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Robert Beaudry  
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Durand

07-08-203  
(suite)

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie la M.R.C. de Drummond dans ses démarches visant à demander au gouvernement du Québec de rapidement développer des solutions qui feront en sorte que les producteurs agricoles pourront efficacement et à coûts modiques disposer de leurs animaux morts et, à cet effet, d'envisager, à l'instar d'autres provinces, de permettre le compostage et l'incinération des animaux morts.

ADOPTÉE MAJORITAIREMENT, madame la conseillère Lynn Dumoulin ainsi que messieurs les conseillers Robert Beaudry, Michel Carrières, Benoît DeGagné, Jacques Durand, Denis Lavoie, Jean-Guy Legendre, Gérard Schafroth et Jacques Villemaire ont voté en faveur de la proposition tandis que monsieur Raymond Billette a voté contre.

POINT 19. DIVERS

Aucun autre sujet n'est ajouté à ce point.

POINT 20. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Monsieur Fernand Berner, citoyen de la ville de Mont-Saint-Hilaire, demande des informations relatives à la tenue de l'évènement pour le 400<sup>ième</sup> anniversaire de Champlain.

Monsieur Jean Godin, citoyen de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste, propose que la lettre préparée par le Comité pour la qualité de vie et l'environnement de Saint-Jean-Baptiste, au sujet de la demande de la municipalité de Saint Jean-Baptiste concernant la carrière Poudrette, soit lue.

Madame Carmen Giroux, citoyenne de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste, indique au Conseil qu'elle habite dans la zone de protection concernée et rappelle les difficultés et même l'impossibilité pour d'autres citoyens de réaliser des projets dans ce secteur compte tenu des dispositions des règlements applicables et aussi, du Schéma d'Aménagement. Elle souligne que les citoyens ont tendance à respecter ces volontés régionales tandis que l'exploitant de la carrière a, pour sa part, ignoré les règlements et mis les conseils, municipaux et régionaux, face à une situation accomplie.

Madame Nicole Geoffrion, citoyenne de la ville de Mont-Saint-Hilaire qui représente l'Association des citoyens de Mont-Saint-Hilaire, exprime ses craintes face à l'incessante croissance de l'exploitation de la carrière Poudrette qui, au fil des ans et malgré le non-respect des règles municipales et provinciales relatives à l'aménagement du territoire, réussit à continuer à exploiter son entreprise.

Un citoyen de la municipalité de Saint-Jean Baptiste, monsieur Denis Blaquière, demande au Conseil d'assurer la protection de la montagne de Saint-Hilaire car il est d'avis qu'il s'agit de la seule instance qui est en mesure de le faire. Il indique qu'il est d'avis que plusieurs citoyens s'en remettent au Conseil de la M.R.C.

Madame Carmen Giroux, citoyenne de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste, demande au Conseil quelles initiatives pourraient être prises pour tenter de remédier aux problèmes découlant du mauvais contrôle de l'herbe à poux. Elle suggère la mise en place d'un comité régional à cet effet.

POINT 21. CLÔTURE DE LA SÉANCE

07-08-204

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Raymond Billette  
APPUYÉ PAR Monsieur Gérard Schafroth

ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Il est 21 heures 05.

